

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21032991***Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de LIÈGE, division NEUFCHATEAU,
le**05 MARS 2021**

jour de sa réception.

Le Greffier,

Greffe

N° d'entreprise : **0444 106 481**

Nom

(en entier) : **COMELUX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Tibêteme 139 à 6800 Libramont-Chevigny/Recogne****Objet de l'acte : Démission - Nomination - Pouvoirs**

Extrait du procès-verbal des décisions par écrit de l'actionnaire unique du 26/02/2021 :

L'actionnaire unique, qui détient l'intégralité des voix, adopte les décisions suivantes :

1. Prise de connaissance des démissions des administrateurs

L'actionnaire unique prend acte des démissions, avec effet à compter du 26/02/2021, des personnes suivantes :

-Monsieur Jean-François Gérard, domicilié à 6800 Libramont-Chevigny, Rue de Tibêteme 139 en qualité d'administrateur et d'administrateur délégué ;

-Monsieur Claude Gérard, domicilié à 6800 Libramont-Chevigny, Rue des Sorbiers 13, en qualité d'administrateur et d'administrateur délégué.

2. Décharge

Pour autant que de besoin, l'actionnaire unique accorde décharge provisoire aux administrateurs démissionnaires, en leur qualité d'administrateurs et d'administrateurs délégués le cas échéant, pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice social en cours jusqu'à la date de leur démission.

L'actionnaire unique s'engage à voter, à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de la société approuvant les comptes annuels de l'exercice social en cours, en faveur de la décharge définitive à accorder aux administrateurs démissionnaires en leur qualité d'administrateur et d'administrateurs délégués le cas échéant pour l'exercice de leur mandat, au cours de la période écoulée depuis le début de l'exercice social en cours jusqu'à la date de démission.

3. Nomination de nouveaux administrateurs

L'actionnaire unique décide de nommer en qualité d'administrateur de la société, et ce avec effet à compter du 26/02/2021, pour une période de 6 ans prenant fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2027 :

-Madame Viviane Hoscheit, domiciliée à 6880 Bertrix, Rue des Combattants 35/A ;

L'actionnaire unique confirme que le mandat d'administrateur de Madame Viviane Hoscheit sera exercé à titre gratuit.

-INTERBLOCS HOLDING SA, dont le siège social est situé à 6880 Bertrix, Rue de la Venne 27, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0889.808.813 (RPM Liège, division Neufchâteau) ;

L'actionnaire unique reconnaît avoir pris connaissance de la désignation de Monsieur Jean-Guy Delhaise (domicilié à 6880 Bertrix, Rue de la Venne 27) par INTERBLOCS HOLDING SA, en qualité de représentant permanent pour l'exercice du mandat que cette dernière exerce au sein de la société.

L'actionnaire unique confirme que le mandat d'administrateur de INTERBLOCS HOLDING SA sera rémunéré.

4. Pouvoirs

L'actionnaire unique donne tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot, et/ou Madame Louise Collin, Madame Anna Muller, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SC pour accomplir au nom et pour le compte de la société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge



utiles auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 26 février 2021:

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, le conseil d'administration, dans l'intérêt de la société, et à l'unanimité des voix, adopte les décisions suivantes :

a) Prise de connaissance de la démission des administrateurs délégués

Le conseil d'administration prend acte, avec effet à dater du 26/02/2021, de la démission en qualité d'administrateur délégué des personnes suivantes :

-Monsieur Claude GERARD, domicilié à 6800 Libramont-Chevigny, Rue des Sorbiers 13 ; et

-Monsieur Jean-François GERARD, domicilié à 6800 Libramont-Chevigny, domicilié à Rue Wisbeley 35.

b) Nomination d'un nouvel administrateur délégué

Le conseil d'administration décide de nommer en qualité d'administrateur-délégué INTERBLOCS HOLDING SA, dont le siège social est situé à 6880 Bertrix, Rue de la Venne 27, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0889.808.813 (RPM Liège, division Neufchateau), représentée par son représentant permanent Monsieur Jean-Guy Delhaise et ce avec effet à dater du 26/02/2021.

c) Pouvoirs

Le conseil d'administration décide de donner tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot et/ou Madame Louise Collin, Madame Anna Muller, et/ou tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SC pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge.

Louise Collin
Mandataire